

# Compteur LINKY : les tromperies d'ErDF

Consultez le site web : <http://refus.linky.gazpar.free.fr>

Pour "justifier" son programme visant à installer en France 35 millions de compteurs communicants, ErDF développe depuis décembre dernier une campagne d'information ...ou plutôt de désinformation. Voici les principales tromperies que nous avons notées et les réponses à leur apporter.

## Des compteurs... "intelligents" ???

La "ficelle" d'ErDF est facile à décrypter : personne ne saurait en effet se prononcer "contre l'intelligence" ! Mais les compteurs ne sont que des objets, ils ne peuvent donc être intelligents... contrairement aux citoyens de plus en plus nombreux qui les refusent.

## Le Linky n'est "pas dangereux" car il n'utilise pas le Wi-Fi mais le CPL

C'est exactement comme si ErDF écrivait "*Rassurez-vous, nous ne vous donnons pas la peste mais seulement le choléra*" ! En effet, le CPL génère des champs électromagnétiques qui sont très dangereux pour la santé.

## Le Courant porteur en Ligne (CPL) est "une technologie éprouvée depuis 50 ans."

Tout à fait... mais la kalachnikov aussi ! Une technologie ne peut pas être décrétée non dangereuses juste parce qu'elle est éprouvée !

## Le Linky génère du CPL uniquement en amont du compteur (c'est-à-dire entre le compteur et le transformateur de quartier)

Diverses associations assurent pourtant que Linky envoie bien du CPL dans le logement. De toute façon, lorsque le compteur est dans le logement (c'est souvent le cas) ou même dans l'immeuble, il faut bien que le CPL passe dans les fils placés dans les murs afin de transporter les données vers l'extérieur...

## Linky émet un rayonnement électromagnétique "comparable à celui d'un grille-pain"...

Pourtant, le CRIIREM recommande de ne pas rester à au moins deux mètres d'un compteur Linky. Et lorsque le compteur n'est pas dans le logement, le principal problème n'est pas le rayonnement du Linky mais le rayonnement généré par ce compteur dans le circuit électrique par le biais du CPL. Pour reprendre la comparaison avec la kalachnikov, celle-ci est effectivement "inoffensive" : ce sont "seulement" les balles qu'elle tire qui tuent !

## Le CRIIREM (organisme indépendant) aurait montré que les rayonnements provenant des Linky sont inoffensifs...

Pierre Le Ruz, président du CRIIREM, a mis les choses au point : "*C'est une présentation très malhonnête de notre expertise, cette absence de risque concerne uniquement les effets thermiques de ces compteurs.*"

## Linky n'expédierait pas les données par la téléphonie mobile

C'est un excellent exemple de la façon dont ErDF trompe habilement les gens. Il est exact que les Linky envoient leurs informations par les fils... **dans un premier temps**. Mais elles convergent vers le transformateur de quartier **et c'est alors qu'elles sont expédiées par téléphonie mobile**, exposant les riverains à des rayonnements dangereux.

**Les ondes électromagnétiques sont "seulement" classées cancérigènes possibles par l'OMS (Organisation mondiale de la santé)**

C'est probablement pour en avoir le cœur net que ErDF a décidé d'installer les Linky et de tester ainsi les ondes électromagnétiques sur 66 millions d'habitants ! Il est hors de question que nous servions de cobayes pour compter les cancers dans 5 ou 10 ans...

**Linky est "indispensable" pour avoir des factures précises non basées sur de simples estimations**

En réalité, chacun peut depuis des années signaler par téléphone ou sur le web ses consommations précises à ses fournisseurs (d'électricité, de gaz, d'eau), nul besoin de compteurs communicants !

**Linky est "indispensable" pour intégrer les énergies renouvelables dans le système électrique français**

Pas de chance : l'Allemagne, qui a 100 fois plus d'énergies renouvelables que la France, a renoncé au déploiement des compteurs communicants. Le prétexte d'ErDF est donc totalement bidon...

**Il est "impossible de refuser Linky" car ce programme découle d'une décision de l'Europe**

Ce n'est pas parce qu'elle provient "de l'Europe" qu'il faut se soumettre à une décision absurde et, à nouveau, les Allemands se sont allègrement "assis" dessus et n'encourent aucune rétorsion !

**Linky "ne menace pas la vie privée" car les données sont cryptées**

C'est probablement une des affirmations d'ErDF les plus risibles, quant on sait que des "hackers" arrivent à pirater les systèmes des organismes les plus sensibles (banques centrales, CIA, etc)

**Les données "appartiennent au client et ne peuvent être utilisées sans son accord"**

Oui... jusqu'au jour où ce ne sera plus le cas ! Etat d'urgence, état de siège, sûreté nationale, etc : les prétexte ne manqueront jamais pour, du jour au lendemain, se procurer les innombrables données captées par les compteurs communicants.

**Linky est "gratuit"**

ErDF prétend financer intégralement le programme Linky, mais qui finance ErDF ? **Nous**, avec nos factures d'électricité (que l'on soit chez EDF, Enercoop ou un autre fournisseur). Le programme Linky va donc nous coûter 5 milliards, et probablement plus comme toujours dans ce genre d'affaires...

**Les usagers "ne paieront pas plus cher" avec Linky**

Il suffit de lire la prose d'ErDF pour voir que c'est faux : "*Le retour sur investissement se fera sur la réduction des consommations actuellement non facturées*". Explication : les compteurs actuels ont certaines marges de tolérance qui bénéficient aux usagers (et tant mieux, surtout à une époque où tout le monde s'appauvrit). Mais ce ne sera plus possible avec Linky : ErDF va récupérer ainsi des milliards d'euros qui proviendront bel et bien des usagers, CQFD !

**Les anciens compteurs seront recyclés...**

La belle affaire ! On ne doit recycler que des objets cassés ou en fin de vie, pas des millions de compteurs **en parfait état de marche et prévus pour durer 60 ans** ! Au contraire, les compteurs communicants ont une durée de vie affichée de seulement 20 ans, probablement bien moins, et il faudra très vite les remplacer à grands frais (c'est encore nous qui allons payer) et au détriment de l'environnement...

<http://refus.linky.gazpar.free.fr>